

# BUREAU

**Séance du 25 juillet 2024**

## **Délibération BU\_20240725\_12**

**Acquisition de fournitures de type pharmacie hors monopole dans le cadre du groupement de commandes des SDIS de la région Centre-Val de Loire et du SDIS de la Nièvre - marché n°AO203SM05 - lot n°1 : draps de transfert à usage unique - avenant n°6**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

### **LE BUREAU**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n° AO203SM05, lot n°1, relatif aux draps de transfert à usage unique et notamment l'article 15 du cahier des clauses administratives particulières ;

Vu le contrat de location-gérance en date du 19 juin 2024 entre la société PRORISK et la société FRANCE SECURITE ;

Vu l'annonce LPR-418954800 en date du 27 juin 2024 relative à la location-gérance de la société PRORISK ;

Vu le projet d'avenant n°6, ci-annexé, au marché n° AO203SM05, lot n°1, relatif aux draps de transfert à usage unique ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°6, ci-annexé, portant notamment transfert du marché n°AO203SM05, lot n°1, relatif aux draps de transfert à usage unique passé avec la société PRORISK au profit de la société France SECURITE, est approuvé et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**